



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

3) Décisions financières prises par le Comité

A. Point sur la trésorerie actuelle

Excédent de 3115 €. Il nous reste cependant à payer les salaires et charges d'avril et mai ... en sachant que nous n'allons pas avoir de recettes car activités à l'arrêt.

B. Point sur les subventions obtenues

UrgencESS : 5000 €

Fonds de solidarité : 6312 €

Ces sommes ont été versées et expliquent l'excédent actuel ...

Fonds de solidarité à venir : à priori encore 6600 € environ (avril et mai 2021).

C. Décisions tarifaires relatives à la fin de saison 2020-2021

1) Non-facturation du championnat par équipes.

84 équipes concernées.

* **PR, D1, D2** : 3 journées jouées, pour 56 équipes.

Chaque journée coûte 6 € (car 84 € pour 14 journées). Normalement : 56 éq x 3 journées/éq x 6 €/journée = **1008 €**

* **D3** : 1 journée jouée, pour 22 équipes.

Chaque journée coûte 6 € (car 72 € pour 12 journées : 5 en phase aller et 7 en phase retour). Normalement : 22 éq x 1 journée/éq x 6 €/journée = **132 €**

* **D4** : 1 journée jouée, pour 6 équipes.

Chaque journée coûte 4,40 € (car 53 € pour 12 journées : 5 en phase aller et 7 en phase retour). Normalement : 6 éq x 1 journée/éq x 4,4 €/journée = **26,4 €**

Total de non-facturation pour le championnat : 1008 + 132 + 26,40 = 1166,40 €

Remarque :

La Ligue et la FFTT, elles, ont encaissé le montant pour les équipes de Nationale (FFTT) et de Régionale (Ligue). Chacune va rembourser 11/14^e du montant ... mais cela veut bien dire que les 3 premières journées de championnat sont facturées !



COMITE D'EURE-ET-LOIR DE TENNIS DE TABLE

2) Non-facturation du 1^{er} tour de CF.

141 joueurs x 3€ = 423 € de non-facturation par le CD28TT.

Attention :

La Ligue et la FFTT, elles, ont encaissé le montant du package complet des 4 tours de CF. Chacune va rembourser les $\frac{3}{4}$ du montant ... mais cela veut bien dire que le 1^{er} tour joué est facturé !

3) Remboursements partiels des licences 20-21 :

Le Comité choisit de rembourser 5 € par licence Tradi. Le montant global pour le Comité est de 3105 € (621 licenciés Tradi en 2020-2021).

Pour les licences Promo (3 € ou 6 €), pas de remboursement.

Attention :

Officiellement, la FFTT et la Ligue n'ont pas encore décidé si elles allaient rembourser une partie de la licence ... même si la tendance est assez facile à comprendre !

Le montant global qui va redescendre dans les clubs, et on l'espère aussi ensuite vers les licenciés, reste donc modeste car tout repose sur le geste du Comité ...

Pour résumer : effort financier du Comité sur la saison 2020-2021 :

Non-facturation du championnat par équipes	1166,40 €
Non-facturation du 1 ^{er} tour du critérium fédéral	423 €
Remboursement de 5 € par licence Tradi	3105 €
TOTAL 2020-2021	4694,40 €

4) Décisions tarifaires pour 2021-2022 :

Tout joueur 2020-2021 (Promo ou Tradi) qui prendra une licence Tradi 2021-2022 : 5 € de réduction. Cela devrait représenter, pour le Comité, un manque à gagner d'environ 3000 €.

Pour les nouveaux entrants, tarif plein. Idem pour licences Promo, pas de réduction.